

LE NEUILLANTAIS

Commune de Neuilly-sous-Clermont

N°3-Juin 2021

Sommaire

Parlons budget	Pages 2 et 3	Journée Défense et Ci
Demande de subventions	Page 3	Erratum : Agenda Con
Travaux en 2021	Pages 3 à 5	Octobre rose
Urbanisme	Page 6	Vaccinations contre le
Entretien de votre commune	Pages 6 et 7	Restauration scolaire
Exercices d'alertes incendies aux écoles	Page 8	Fermeture des écoles
Nouveau site internet communal	Page 8	A.L.S.H. – Fermeture e
Page FaceBook Municipale	Page 8	Séjours été 2021
Déchets verts	Page 9	Élections régionales e
Permanence du C.C.A.S.	Page 9	Parcours du Cœur
Bibliothèque municipale	Page 9	Divers et d'été
Commémorations	Page 10	Réseau « Le Bus »

Journée Défense et Citoyenneté	Page 10
Erratum : Agenda Communal 2021	Page 10
Octobre rose	Page 10
Vaccinations contre le Covid19	Page 11
Restauration scolaire	Page 11
Fermeture des écoles et Service de garde	Page 11
A.L.S.H. – Fermeture exceptionnelle	Page 12
Séjours été 2021	Page 12
Élections régionales et départementales	Page 12
Parcours du Cœur	Page 13
Divers et d'été	Page 13
Réseau « Le Bus »	Pages 14 à 16

Chères Neuillantaises, chers Neuillantais,

Après un début d'année toujours aussi compliqué avec la poursuite de cette crise sanitaire, nous avons voté le budget communal qui a été accepté à l'unanimité, lors de notre conseil municipal du 09 avril dernier.

Suite à cette pandémie, nous avons recensé les aînés de notre commune afin de leur proposer un service personnalisé d'aide à la vaccination contre le Covid19. Ceux qui le souhaitaient, pouvaient être accompagnés bénévolement par un membre de l'équipe municipale, dans un des lieux dédiés à cette vaccination. Plus de 45 personnes ont pu en bénéficier.



Par ailleurs, de nombreux travaux vont être réalisés en cette année 2021 auxquels je vous laisse prendre connaissance dans l'article ad-hoc de notre premier adjoint Mathieu BARBERY. Je souhaite toutefois préciser que la réhabilitation du presbytère se poursuit tout au long de cette année avec la réfection des façades et la pose des fenêtres qui seront terminées fin juin. Quant à l'aménagement intérieur, pour des raisons budgétaires, il sera réalisé en 2022.

Je tiens à remercier les agents de notre service technique qui ont su embellir votre commune grâce à la création de nombreux massifs végétaux.

Enfin, je vous rappelle que les élections Départementales et Régionales auront lieu les 20 et 27 juin prochains. Des directives nationales ont été données. Il y aura donc des bureaux bien distincts, deux à Auvillers et deux à Neuilly. Un fléchage sera mis en place et les conditions sanitaires seront respectées. Vous devrez, obligatoirement être munis de votre pièce d'identité et d'un masque pour pouvoir voter. Il est fortement recommandé que vous soyez munis de votre carte d'électeur et d'un stylo personnel.

En espérant vous revoir, très bientôt, lors de manifestations communales et avec un retour progressif à la vie sans contrainte sanitaire.

Bien à vous.

Le Maire, Christophe CHEMIN.

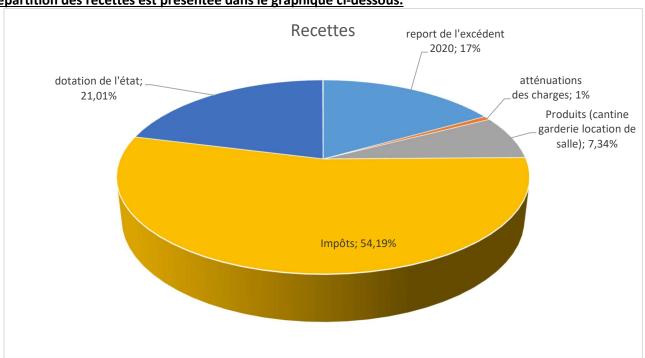
Parlons Budget

Les différents comptes liés au budget 2020 de la commune, ainsi que le budget primitif de 2021, ont été présentés et votés lors du conseil municipal du 09 avril 2021. Il s'agissait du compte de gestion et du compte administratif de l'année 2020. Le compte de gestion est un document réalisé par le trésorier, alors que le compte administratif représente le compte de résultat du Maire. Les deux comptes présentent le même résultat équilibré pour l'année 2020, ce qui valide la bonne gestion comptable de la commune.

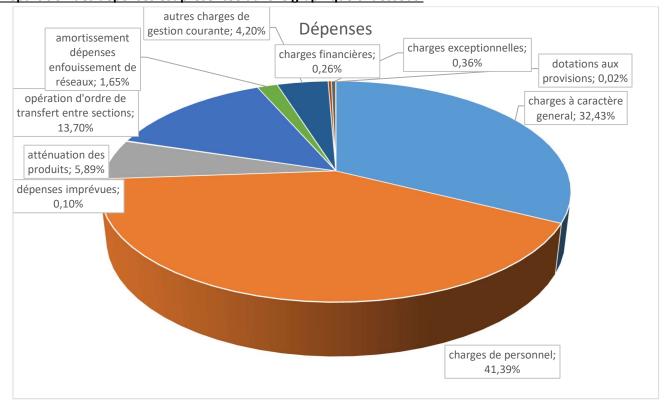
Le budget primitif 2021 se compose de deux sections, celle de fonctionnement et celle d'investissement.

La section fonctionnement s'établie selon le montant suivant 1 582 872,47 €

La répartition des recettes est présentée dans le graphique ci-dessous.



La répartition des dépenses est présentée dans le graphique ci-dessous.



La section d'investissement s'établit pour le montant suivant	822 330,24 €

Nos recettes d'investissement se composent principalement :

- du solde d'exécution reporté,
- du virement de la section de fonctionnement,
- des subventions reçues,
- de dotations diverses.

Une grande partie de ces recettes seront consacrées cette année à la réfection du presbytère.

Toutefois nous ne ferons pas que cela, nous avons budgété la rénovation d'une partie de l'éclairage public du parc d'Auvillers en LED, mais aussi des travaux moins importants que l'adjoint en charge des travaux vous présentera au fur et à mesure de leurs réalisations.

Jean-Pierre OCULY, Maire adjoint en charge du budget

Demande de subventions

Pour un aménagement sécuritaire de la RD110 :

Au Conseil Départemental de l'Oise	125 839,50€
A l'État (DETR) Dotation de l'État aux Territoires Ruraux	152 532,73€

Pour la rénovation du presbytère :

A la région des Hauts de France	150 000€

Pour l'amélioration du système de vidéo-protection :

A l'État (FIPD) Fonds Interministériels de Prévention de la Violence	Au meilleur taux
Au Conseil Départemental de l'Oise	38 003,27€

Travaux en 2021

Cette année voit de nombreux travaux se réaliser sur notre commune.

Nous avons ainsi programmé le remplacement des tous les lampadaires les plus anciens, ceux des rues des Templiers à Neuilly et des avenues du Grand Cerf, des Renards et des Chevreuils et toutes les allées attenantes à Auvillers. Ils seront équipés d'éclairage à LED qui permettra de diviser la consommation par deux. Ces travaux ont un coût de 166 000€ dont 64 000€ financés par la commune, le reste étant pris en charge par le S.E.60.

Coût de l'opération	Commune de Neuilly	S.E.60
166 000€	64 000€	102 000€

Cette opération constitue la première phase d'une rénovation globale de notre éclairage public. La seconde phase est prévue en 2022 (sous réserve de l'obtention de subventions) et verra le remplacement de toutes les autres lanternes. Ces dernières seront programmables et nous avons prévu un abaissement de l'intensité lumineuse – et donc de la consommation – durant la nuit entre 22h et 6h, lorsque tout le parc aura été rénové.

L'ensemble de la commune retrouvera alors un éclairage nocturne permanent, sécurisant pour les automobilistes et les piétons. Ces éclairages répondront aux dernières normes en vigueur, notamment en ce qui concerne la « température de couleur ». En effet, les LED émettent désormais moins de lumière bleue, qui est nocives pour les chauves-souris et autres insectes nocturnes.

<u>A Auvillers</u>: les deux anciennes chaudières énergivores des écoles de l'Orme, âgées de plus de vingt ans, seront remplacées.

Coût de l'opération pour la commune	32 000€.

A Neuilly : Une VMC sera posée à l'école Chaplin, qui n'en était pas encore équipée. Cet investissement devenait indispensable en ces temps d'épidémie.

Coût de l'opération pour la commune	11 000€

Nos écoles étaient également dépourvues d'alarme incendie, ce manquement est d'ores et déjà corrigé.

Coût de l'opération pour la commune	8 000€

Les demandes des enseignants de nos écoles pour la <u>pose de contrôle d'accès avec visiophones</u> ont été entendues. Ces équipements comprennent les modifications des portails et éviteront aux professeurs des écoles de devoir quitter leur classe pour aller ouvrir aux divers rendez-vous qui se présentent.



Coût de l'opération pour la commune	10 000€



Nous avons budgétisé 300 000€ - dont une partie constituée de subventions du Conseil Départemental - pour la poursuite de la rénovation du presbytère, qui ne sera pas terminée cette année afin de laisser du budget libre pour les autres travaux comme le précise M. le Maire, Christophe CHEMIN, dans son édito. Ce bâtiment recevra à terme 4 logements et pour cela nous attendons que le réseau d'assainissement collectif soit en service (géré par la communauté de communes).

Afin de répondre à de nombreuses demandes des administrés et de renouer avec la tradition, nous avons commandé de nouvelles illuminations de Noël.

Coût de l'opération pour la commune	15 000€ budgétisés
-------------------------------------	--------------------

Nous prévoyons également cette année :

- La pose de la fibre à l'école maternelle et au centre de loisirs.
- La rénovation du portail de l'ancien cimetière (1 700€).
- La réfection de peintures dans la salle polyvalente et dans l'école Chaplin (3 000€).
- Le remplacement d'éclairages et de stores au local animation (5 600€).
- Le remplacement d'un jeu de cour vétuste au centre de loisirs (1 700€).
- Le remplacement d'un autre jeu qui a été détérioré au parc d'Auvillers (1 000€).
- Étude pour un renforcement de la sécurité routière rue du Poirier Jacob à Auvillers.



Résultats du sondage effectué en avril 2021, auprès des habitants de la rue du Poirier Jacob :

Foyers interrogés	Réponses reçues	Pour l'aménagement	Contre l'aménagement
20	18	11	7

Des études ont été faites par un cabinet de maîtrise d'œuvre et de sécurité routière en vue d'un aménagement sécuritaire de la D110 en traversée d'Auvillers. Plusieurs projets sont dans les cartons sur cet axe, dont la création d'un giratoire au niveau du château d'eau afin de faire diminuer la vitesse.

L'étude de sécurité a montré, selon des capteurs et caméras installés plusieurs jours, les comportements dangereux de certains automobilistes (vitesse excessive, stop grillé...). Pour rappel, une étude avait été menée il y a quelques années sur la D540 en traversée de Neuilly et avait montré un meilleur respect des vitesses qu'à Auvillers, probablement du fait d'une configuration et densité urbaine différentes.

Le service des routes du Conseil Départemental nous a informés qu'il prévoyait d'effectuer la rénovation de la côte de la D540 entre le carrefour de la D110 près du karting et la Grande Rue à l'entrée de Neuilly. Ces travaux provoqueront des perturbations sur plusieurs jours étant donné que la route sera fermée. Nous avons cependant obtenu que ces travaux soient réalisés en dehors des périodes scolaires. Nous communiquerons, bien sûr, en temps voulu.

Nous avons déposé, à la préfecture, un dossier d'homologation pour la pose de caméras de vidéo protection sur différents sites de la commune (coût prévisionnel : 110 000€). Une fois celui-ci accepté et la subvention du Conseil Départemental accordée, ces travaux seront programmés.

Enfin nous remercions les personnels des services techniques pour leur réactivité sur les fréquents dépannages à effectuer sur les bâtiments et les équipements communaux. Nous les remercions aussi de maintenir propre la commune, notamment en ramassant constamment les déchets déposés un peu partout par les gens mal élevés.

Mathieu BARBERY, Maire adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme.

Urbanisme

Dans notre programme, nous vous avions promis la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Mais à l'été 2020, la région Hauts de France a adopté son Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET). Ce schéma répond aux contraintes de l'État, qui au niveau national souhaite limiter la consommation des espaces naturels et l'artificialisation des sols.

Lorsqu'un PLU est créé ou révisé, il a l'obligation de prendre en compte les objectifs du SRADDET. Après concertation avec les services de la Communauté de Communes, qui a désormais la compétence pour les révisions de PLU, il s'avère que si nous maintenons la révision de notre PLU, il deviendrait plus restrictif que celui actuellement en vigueur en possibilité de constructions nouvelles.

Quoiqu'il en soit, le PLU communal sera à terme remplacé par un PLU Intercommunal dans le courant de cette décennie.

Les réserves foncières étant relativement limitées sur notre territoire, le bureau municipal a décidé d'abandonner la révision du PLU afin de conserver une certaine souplesse d'ici là.

Nous avons néanmoins fait part à la Communauté de Communes notre souhait de changer certaines règles devenues incohérentes sur le bâti comme par exemple des tailles de fenêtres, des couleurs de matériaux etc.

Ces changements consistent en une modification et non une révision du PLU, plus simple et restant indépendante du SRADDET. Le Pays du Clermontois devrait budgétiser cette modification sur l'année 2022.

Mathieu BARBERY, Maire adjoint délégué aux travaux et à l'urbanisme.

Entretien de votre commune

Création de massifs floraux





Nos agents ont embelli les massifs floraux au moyen de rondins issus de la découpe d'arbres effectuée sur la commune (voir article suivant).





Céline Vitel, Maire adjointe, a confectionné des décorations en bois représentant un koala, un lapin ou encore un hibou pour venir égayer ces massifs.

Abattage d'arbres bordant la Chapelle d'Auvillers

Suites à plusieurs demandes de familles possédant des tombes dans le cimetière adjacent et en accord avec l'association « Sauvegarde de la Chapelle », plusieurs résineux (Thuyas) malades, n'ayant jamais connus de taille et atteignant une hauteur démesurée, ont dû être abattus. Ils représentaient un risque potentiel et une insécurité pour toute personne passant aux alentours.

Il apparaît maintenant une mise en valeur de ce patrimoine architectural, la Chapelle retrouvant ainsi une clarté oubliée. Depuis trop longtemps ombragée, elle subissait du même fait, une humidité érosive.



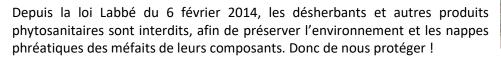
Restauration de la chapelle d'Auvillers

La chapelle des XI ème et XII ème siècles souffrait effectivement depuis plusieurs années d'humidité engendrant de nombreuses dégradations intérieures et extérieures. En 2019, des travaux de restauration (rénovation de toutes les façades) de la Chapelle d'Auvillers ont eu lieu, ainsi qu'un assainissement des maçonneries avec la création de drainages autour du bâtiment. Pour un montant global de 106 337,88€.

Subventions: Communale 53 797,88 € - Départementale 45 540,00 € - « La sauvegarde l'art Français » 7 000,00€.

Entretien du cimetière et nouvelle conception.







Contrepoids de ces mesures de protection, le désherbage des cimetières se fait maintenant de manière naturelle et le plus souvent à la main. Cela nécessite plus de temps et de main d'œuvre, occasionnant un coût supplémentaire pour la commune. La nature reprend ses droits mais n'est pas synonyme de négligence de notre équipe technique. A contrario, afin d'aérer l'ensemble paysagé, il a été pratiqué l'élagage des arbres, et des haies de thuyas, trop volumineuses, ont été enlevées, permettant d'ici la fin de l'année, la pose de 144 mètres d'un grillage flambant neuf.

Exercices d'alertes incendies aux écoles





Consignes Incendie en cas d'evacuation

Comme le prévoit l'article R33 du code de sécurité, le 26 avril après midi, la municipalité a procédé à un exercice d'évacuation en cas d'incendie au sein des deux écoles communales.

Des exercices pratiques doivent avoir lieu au cours de l'année scolaire. Ils ont pour objectif d'entrainer les élèves et le personnel sur la conduite à tenir en cas d'incendie. Pour cela, ils doivent être représentatifs d'une situation réaliste et être l'occasion d'une information sur les modalités d'évacuation des E.R.P. (Établissement Recevant du Public), immédiate et obligatoirement dans leur intégralité.

Les objectifs sont :

- Sensibiliser, informer et impliquer les élèves et le personnel.
- Faire connaître à tous les usagers les signaux spécifiques à la sécurité incendie.
- Mettre en application des consignes adaptées à l'établissement scolaire.
- Vérifier et tester les installations.

Nouveau site internet communal



Devant la vétusté de l'ancien site communal et sous l'impulsion de vos élus, le 25 mars 2021 un nouveau site a vu le jour et nous sommes ravis de vous le soumettre.

Ainsi, nous pourrons continuer à vous rendre compte des actions municipales et rester en lien avec vous.

D'un clic, vous accédez aux informations importantes, pratiques et relatives à la vie communale et intercommunale. Vous êtes tenus au courant des évènements et manifestations susceptibles de vous intéresser.

Plus attractif et interactif, cet outil va favoriser la participation citoyenne et vous permettre de faire des remarques ou des suggestions par le biais du formulaire en liens divers « Contactez-nous ».

Coût de l'opération : 1 440€ puis ensuite un abonnement de 418.25€ / an.

https://www.neuilly-sous-clermont.fr/





Page Facebook municipale

Vous êtes de plus en plus nombreux à consulter notre page Facebook. Celleci est complémentaire au site internet, elle permet d'accéder à une information instantanée et permet des échanges écrits. Être plus proche des administrés fait partie de nos préoccupations quotidiennes. Pour celles et ceux qui ne sont pas encore abonnés, aucune hésitation à avoir !! Nous espérons encore une progression d'adeptes.

Philippe Lejeune, Maire adjoint en charge de la communication.

Déchets verts

Sont appelés déchets verts : les tontes de gazon, les tailles de végétaux, les feuillages, les petits branchages et les végétaux flétris. Ils ne doivent en aucun cas être mis dans les poubelles traditionnelles. Ils peuvent être déposés en déchèterie ou collectés à la porte de votre domicile.

En 2021, la campagne de collecte des déchets verts a débuté le 15 mars et se poursuit jusqu'à la semaine du 29 novembre, avec une interruption entre le 18 juillet et le 15 août.

Permanences du C.C.A.S.

Un service à votre écoute.

Le Centre Communal d'Action Sociale apporte un soutien à toute personne confrontée aux difficultés de la vie grâce à l'écoute, à la vérification de l'accès aux droits, aux aides et aux conseils.

Outil de proximité chargé de développer et d'animer l'action sociale de la commune en coordination avec les différents acteurs locaux.

La permanence a lieu le dernier jeudi du mois de 16h à 18 h à la mairie de Neuilly-sous-Clermont (salle de réunion du rez-de-chaussée de la mairie).

Murielle RAVIART, Maire adjointe en charge du CCAS.

Bibliothèque municipale

Elle vous accueille le mardi et le jeudi de 16h30 à 18h00, le samedi de 10 à 12h.

Tél: 03 44 73 87 92. Mail: bibliotheque_neuilly@orange.fr

Vous êtes les bienvenus pour découvrir et consulter gratuitement, sur place ou en prêt à domicile, des livres pour tous les âges. Les bibliothécaires bénévoles savent être attentives et vous apportent aide et conseils dans vos choix de lecture.



Mais aussi, pour le plus grand bonheur des enfants et des adultes de la commune, la bibliothèque est associée à la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO) dans le cadre du **festival des contes d'automne.** Neuilly-sous-Clermont accueille donc un spectacle, chaque année des animations autour du conte. Transmission de la parole, contes et légendes revisités, histoires issues de l'imaginaire et du merveilleux en sont les maîtres mots.

Le réseau des bibliothèques du coquelicot fleurit!

Un réseau en construction, grâce à la mise en place d'un Contrat-Territoire-Lecture (CTL), unissant l'État à la Communauté de Communes du Clermontois, le réseau de lecture publique prend forme progressivement.



Accompagnés d'une coordinatrice intercommunale (Gaëlle DENANT 03 44 50 85 00 g.denant@pays-clermontois.fr), les bibliothécaires apprennent à travailler ensemble, se forment, harmonisent leurs outils de travail, envisagent des actions culturelles, des services et une communication commune.

Référents communaux Commission Culture Philippe LEJEUNE – Christophe CHEMIN.

Abonnez-vous à la newsletter des bibliothèques du coquelicot :

https://www.pays-clermontois.fr/page-Actualite_8_15.html

Commémorations

<u>Le 11 mars 2021</u>, la commune a rendu hommage aux <u>victimes du terrorisme</u> en déposant une gerbe aux monuments aux morts. Notre devoir est de rappeler que les femmes et les hommes qui ont été visés par des attaques terroristes demeurent au cœur de notre fraternité nationale et de notre souvenir.

<u>Le 25 avril 2021</u>, nous n'avons pas oublié la journée nationale du souvenir des <u>victimes et héros de la Déportation</u>. 76 ans après le retour des derniers déportés libérés, le souvenir de la déportation demeure dans notre mémoire collective et ne doit pas s'effacer. Il nous faut aujourd'hui encore résister à de nouvelles formes de fanatisme et de barbarie qui entendent promouvoir une vision raciste de l'humanité et détruire la liberté et la démocratie par la terreur. Face à ces périls, l'espoir réside dans l'engagement de tous et en particulier des jeunes générations, à l'exemple des déportés, au service de la liberté et vers des formes nouvelles de résistance et de solidarité.

<u>Le 08 mai 2021</u>, Commémoration de la victoire. La seconde guerre mondiale se termine officiellement en Europe le 08 mai 1945 à 23h01 (heure allemande), au lendemain de la capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, signée le 07 mai à Reims.

Journée Défense et Citoyenneté (JDC)



Chaque jeune Français(e), dès l'anniversaire de ses 16 ans et jusqu'à la fin du 3^{ème} mois qui suit, doit se faire recenser.

C'est obligatoire, cela permet :

- D'obtenir une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État avant l'âge de 25 ans (CAP, BEP, permis de conduire, baccalauréat, et autres examens ...).
- De participer à la Journée Défense et Citoyenneté.
- D'être inscrit(e) d'office sur les listes électorales à 18 ans.

Le recensement se fait auprès de la Mairie du domicile avec les pièces administratives suivantes : une pièce d'identité (CNI, Passeport), le livret de famille et un justificatif de domicile.

La Mairie délivre une attestation de recensement qui sera demandée au jeune jusqu'à ses 25 ans pour tous les examens et concours d'État.

Attention, la Mairie ne délivrera aucun duplicata, en cas de perte ou de vol, il sera possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont dépend l'intéressé.

Références juridiques : Art. L113-1 et suivants du code du service national.

Erratum Agenda Communal 2021

L'agenda communal 2021 de Neuilly-sous-Clermont, en page n°5, comporte un numéro erroné, celui de la mairie. Il faut lire 03 44 73 00 43. La municipalité s'est excusée auprès de la personne concernée.

Octobre rose (À vos agendas)



Le samedi 02 octobre 2021, en coopération avec la commune de Neuilly-sous-Clermont, le Comité Départemental EPGV de l'OISE participe à la 23^{ème} campagne d'Octobre Rose.

<u>Activités proposées</u>: Une marche de 5 à 6 kms, une marche Nordique de 8 à 10 kms et un parcours VTT de 10 kms.

Le 26 septembre 2021, jour de lancement de la 23^{ème} campagne d'Octobre Rose, à 20h20 précises, la Tour Eiffel se parera de rose tandis que la Tour Montparnasse portera un ruban rose de 43 mètres de haut.

Vaccinations contre le Covid19

Depuis les tous premiers instants, la municipalité s'est impliquée fortement pour garantir la protection de ses administrés et plus particulièrement les personnes âgées démunies face aux multiples difficultés liées aux démarches nécessaires à l'accès au vaccin contre le Covid19.

Comme certains le savent déjà, j'ai répertorié l'ensemble des personnes âgées de la commune et leur ai adressé un courrier afin de déterminer celles et ceux qui voulaient obtenir une vaccination. Repérer les personnes isolées, non motorisées ou nécessiteuses d'une aide pour proposer un accompagnement spécifique. J'ai fait du porte à porte auprès des personnes non joignables faute de coordonnées fiables.

Après quelques essais infructueux, nous avons pu bénéficier d'un appui du Conseil Départemental qui a ouvert les vaccinations (Pfizer) à nos séniors. Certains d'entre eux ont été véhiculés par nos soins à BRESLES où le Bus Départemental était basé pour ces fameuses vaccinations.



De nombreuses autres personnes ont été accompagnées dans les démarches de prise de rendez-vous. Pour certaines, j'ai personnellement pris rendez-vous pour elles.

Nous remercions, tout particulièrement le Département, et nous sommes satisfaits d'avoir contribué au bien être de nos administrés.

Philippe Lejeune, Maire adjoint délégué à la santé.

Restauration scolaire

Dans l'enseignement du premier degré, la restauration scolaire est prise en charge par la municipalité qui apporte son avis pour la composition des menus. La participation financière des familles est aussi fixée par la commune sur la base du quotient familial. L'alimentation d'un enfant en âge scolaire est essentielle pour son développement moteur et ses capacités d'apprentissage. Elle doit donc être équilibrée, variée et répartie dans la journée, ce pourquoi à Neuilly-sous-Clermont, en commission menus, nous sommes attentifs à tous ces critères.

130 enfants fréquentent quotidiennement notre service de restauration scolaire et tout est organisé pour respecter scrupuleusement les exigences sanitaires. Une organisation rigoureuse afin de limiter le brassage des classes et nous remercions l'ensemble du personnel en charge de ce service pour son adaptation au protocole.

Petit rappel: Afin d'effectuer vos réservations et vos paiements de restauration scolaire, de garderie et de centre aéré, vous devez être inscrits sur Periscoweb. Pour obtenir votre identifiant et votre code d'accès vous devez vous rapprocher de la direction de l'ALSH (alsh.neuilly@orange.fr ou 03.44.73.87.96).

Pour information, la commission d'appel d'offre de la municipalité a reconduit la société de restauration collective CONVIVIO pour trois ans.

Fermeture des écoles et Service de garde

Suite à la fermeture des écoles du 5 au 9 avril et aux modifications de vacances scolaires, la municipalité a mis en place un service de garde minimum pour les enfants des parents exerçant une profession indispensable à la gestion de la crise sanitaire.

A.L.S.H – Fermeture exceptionnelle

Afin d'assurer un grand nettoyage, tout en limitant la gêne occasionnée, l'Accueil de Loisirs de Neuilly-sous-Clermont sera fermé le lundi 30 août 2021.

Séjours été 2021

Comme vous avez pu le lire dans le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 19 février 2021, la municipalité, en collaboration avec Léo Lagrange, a souhaité organiser deux séjours (de 5 jours chacun) qui auront lieu en juillet prochain.

Un séjour sportif pour 20 enfants (CE1/CE2/CM1), du 19 au 23/07 inclus au domaine de Blangy (base nautique de Hirson dans l'Aisne 02100). Les enfants pourront profiter d'activités telles que : de l'escalade, des courses d'orientation, du geocaching*, du canoé kayak, du vtt, des veillées, etc...

Un séjour à la mer pour 20 enfants (CM2/collégiens), du 12 au 16/07 inclus à Stella Plage 62780 près du Touquet. Les ados pourront découvrir : le char à voile, le canoé kayak, les randonnées pédestres et à vélo, etc...

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter l'ALSH: 03 44 73 87 96 – alsh.neuilly@orange.fr

* Le geocaching est un loisir qui consiste à utiliser la technique du Géo-Positionnement par Satellite (GPS) pour rechercher ou dissimuler des « caches » ou des « géo-caches » dans divers endroits.

Élections régionales ou départementales



Musées

Lieux des bureaux de vote :

<u>Neuilly village</u>: Régionales et <u>Départementales</u> seront dans la salle polyvalente, de façon séparée et bien distincte.

Auvillers:

Régionales à l'école de l'Orme dans le préau des élémentaires Départementales à l'école de l'Orme dans le préau des maternelles

Pour mieux vous repérer, les bureaux de vote seront fléchés. Chaque votant devra se munir de : sa pièce d'identité, sa carte d'électeur, son stylo et son masque. Des distributeurs de gel hydro-alcoolique seront à disposition et un nombre maximum de personnes, par bureau de vote, pourra être défini.

Procurations:

L'électeur qui donne procuration et celui qui vote à sa place doivent être inscrits sur les listes électorales de la même commune.

En ligne: https://www.maprocuration.gouv.fr/

Ou se déplacer, en personne à la gendarmerie avec un justificatif d'identité et remplir un formulaire indiquant plusieurs informations sur l'électeur qui votera à sa place : nom de famille, nom d'usage, prénoms, adresse exacte et date avec lieu de naissance.

Parcours du cœur

Rendez-vous le **dimanche 06 juin 2021** pour le traditionnel Parcours du Cœur organisé par la municipalité. <u>Parking de la Mairie à 9h00</u>. Distance du parcours d'environ 8 kms « à chacun son rythme ». Chacun peut faire un don qui sera doublé par la mairie et reversé intégralement à la FFC.



Bougez un peu chaque jour! Le Parcours du Cœur est de retour!!

Les Parcours du Cœur, organisés par la Fédération Française de Cardiologie, ont lieu partout en France et principalement dans les Hauts-de-France.

Aller toujours plus loin, plus longtemps: c'est l'objectif affiché par les Parcours du Cœur, qui vous invite à courir ou marcher rapidement. Parce que, c'est un fait, pratiquer une activité physique régulière protège le cœur et renforce le système immunitaire contre les maladies, à fortiori contre le Covid19.

Les Parcours du Cœur sont nés en 1975, à l'initiative d'un cardiologue Lillois : Le Dr Henri Delbecque a défendu l'idée que pour se protéger des maladies cardio-vasculaires, il était nécessaire de bouger et l'on sait aujourd'hui que pratiquer une activité physique régulière renforce la résistance du corps, stimule notre capital santé, donc nous préserve des mortalités prématurées." Cet évènement, qui a lieu une fois par an, a pour objectif de donner à la population l'envie de pratiquer une activité physique régulière tous les jours. Car bouger deux heures uniquement une fois par semaine, cela ne sert à rien, c'est la régularité qui est importante.

Divers et d'été

Rendez-vous les 26 et 27 juin 2021 pour la 8ème édition de notre festival.

Créé en 2006, le festival des arts de la rue « Divers et d'Été » est devenu un rendezvous fortement attendu, une année sur deux, dans le Pays du Clermontois et les Hauts de France. Il rassemble pendant deux jours, plus de 10.000 spectateurs, accueille entre 20 et 25 compagnies professionnelles à chaque édition et propose une cinquantaine de représentations gratuites.

En amont de ce week-end festif, des ateliers sont organisés pour connecter les Clermontois et les artistes autour de projets de musique, de danse, de photographie et d'autres créations. Au plus grand nombre, ce rendez-vous permet l'accès à une offre artistique de qualité et gratuite, fédérant un public diversifié, tant par les générations, les origines culturelles et les différentes catégories professionnelles.

La réussite du festival « Divers et d'Été » tient au soutien constant des élus du Clermontois, à la présence forte des Clermontois et aux nombreux bénévoles

impliqués dans l'organisation. Cette organisation est portée par le C.A.L du Clermontois et la Batoude (centre des arts du cirque et de la rue) de Beauvais.

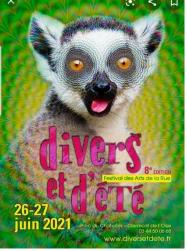
Le lundi 22 et mardi 23 mars, la Compagnie « Balles & Pattes » a ouvert les festivités dans les écoles d'Agnetz, d'Étouy, de Fitz-James et de Bury avec des tours de magie. Puis le mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 mars, ce sont « Les Plastikeuses » qui ont poursuivis les interventions avec des illusions à en faire tourner la tête !! Merci au lycée agricole d'Airion, aux écoles de Neuilly-sous-Clermont, de Nointel, de Cambronne-les-Clermont, de Clermont et le périscolaire de Fitz-James.



tés dans les écoles d'Agnetz, d'Étouy, di 25 et vendredi 26 mars, ce sont faire tourner la tête!! Merci au lycée

Si vous souhaitez être bénévole, il vous suffit de contacter le secrétariat du C.A.L. au 03 44 50 85 00 ou vous déplacer au 9, rue Henri BREUIL 60600 Clermont.

https://www.diversetdete.fr/
https://www.facebook.com/diversetdete/



Réseau « Le Bus »

Communauté de Communes du Clermontois.



DESCRIPTION RÉSEAU

Mise à jour le 31/12/2019

Le réseau Lords assure vos déplacements sur les 19 communes du Pays du Clermontois.

Le réseau est composé de :

 3 lignes régulières, qui permettent un accès facile vers toutes vos destinations du quotidien: gares SNCF de Clermont et de Mouy, commerces, marché, collèges et lycées, centre aquatique, zones d'emplois, etc.

LIGNE 11 FITZ-JAMES Centre Aquatique < CLERMONT Gare SNCF > BREUIL-LE-SEC Croix Blanche

LIGNE 2 CLERMONT Les Sables <
CLERMONT Gare SNCF > BREUIL-LE-VERT Grand Air

LIGNE 3 CLERMONT Gare SNCF < SOUS-CLERMONT Centre commercial > MOUY Centre



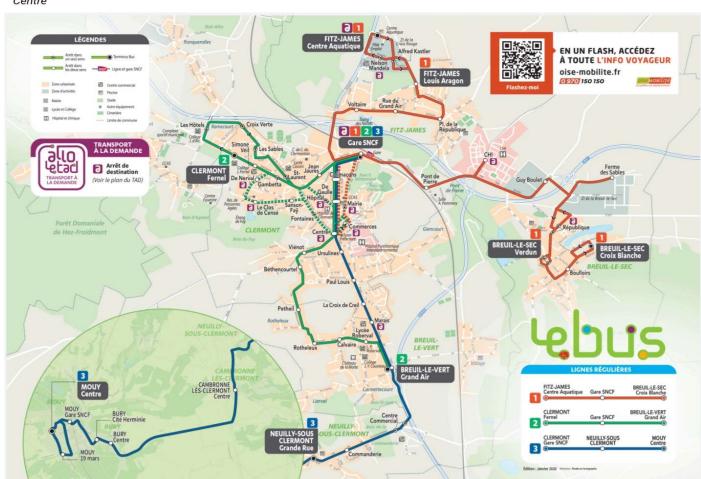


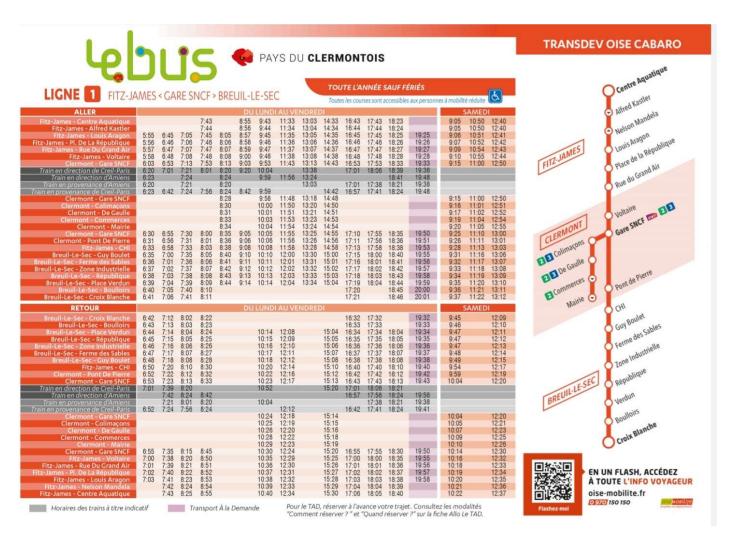
Depuis maintenant près de deux années, Le Bus est un service intercommunal qui contribue, de façon croissante, à la mobilité des usagers du Clermontois. Transport collectif choisi facilitant les déplacements de tous en agglomération.

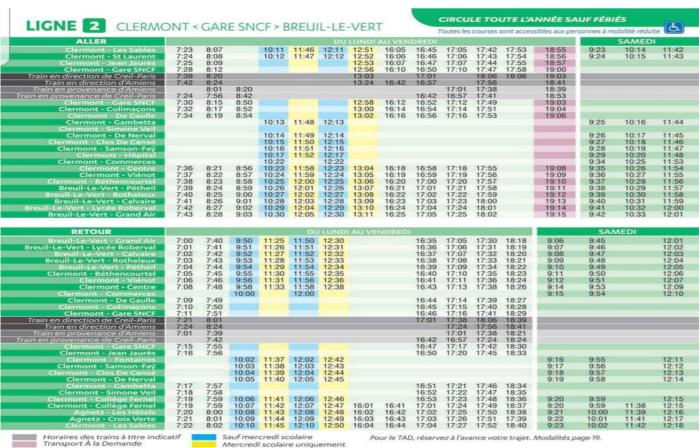
L'information sur le réseau urbain est diffusée par l'agence **Oise Mobilité au 0970 150 150**, sur le site www.oise-mobilite.fr, et sur les bornes d'information voyageur, en temps réel aux points d'arrêts de bus.

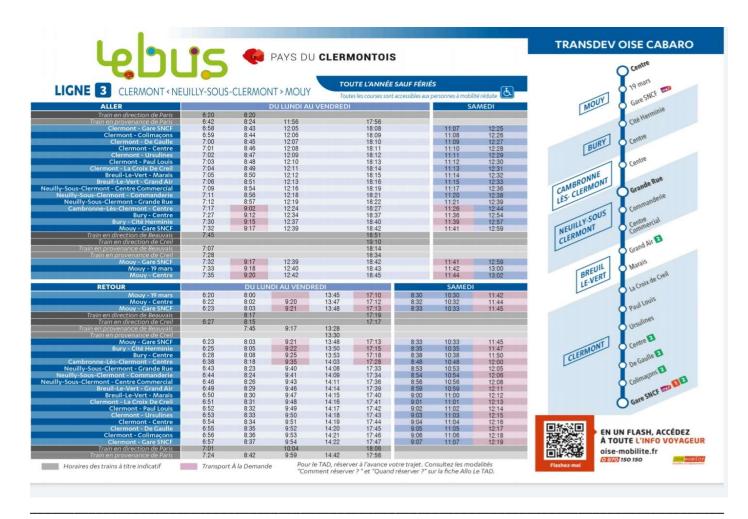
Les titres de transport sont vendus à bord des véhicules.













MAIRIE DE NEUILLY-SOUS-CLERMONT

<u>LUNDI</u> 16h-18h

56, Rue d'Auvillers 60290 Neuilly-sous-Clermont Tél: 03 44 73 00 43 - FAX: 03 44 73 87 90 **MARDI** 16h-18h

E-mail: mairie.neuilly@orange.fr **MERCREDI** 10h-12h

Site internet: https://www.neuilly-sous-clermont.fr Fermé **JEUDI**

Facebook: Mairie de Neuilly-sous-Clermont **VENDREDI** 16h-18h **SAMEDI** Fermé

M. Le Maire reçoit sur rendez-vous.

En cas d'urgence le week-end, une permanence téléphonique est assurée par un élu au 03 44 73 00 43.

Éditeur : Mairie de Neuilly-sous-Clermont.

Directeur de publication : Christophe CHEMIN, Maire. Rédacteur : Philippe LEJEUNE, Maire Adjoint.

Avec le concours du secrétariat de mairie.

Date de parution : Juin 2021.

Nombre d'exemplaires imprimés : 700.

Imprimé par la mairie.

« Reproduction même partielle interdite sans autorisation »

HORAIRES D'OUVERTURE